

Avril 2014 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Des **travaux majeurs pour améliorer la performance de la toiture** aux habitations Place Newman



Près de 155 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Place Newman, situées au 6300, boulevard Décarie. Ces travaux commenceront vers le 22 avril et s'étaleront sur quatre semaines. La durée pourra varier, car les travaux doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration causeront quelques dérangements

temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers et présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence. Pour limiter la diffusion d'odeurs déplaisantes à l'intérieur de l'immeuble, la ventilation sera arrêtée pendant l'épandage du goudron.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **17 avril** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Place Newman. **Onze (11) personnes** étaient présentes pour entendre **Jean-François Leblanc**, agent de liaison, **Amine Guermaz**, surveillant de travaux, et **Monsieur Tremblay**, de l'entreprise Gagné & Roy inc., expliquer les étapes de la réfection de la toiture et l'ajout d'une membrane élastomère qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

Les locataires ont mentionné qu'ils craignaient d'être incommodés par les odeurs de goudron, ce qui ne devrait pas être le cas. Toutefois, si vous ressentez un inconfort, n'hésitez pas à en aviser votre agent de liaison, Jean-François Leblanc.



EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>La toiture du 6300, boulevard Décarie sera refaite.</p>	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les fuites d'eau et les intempéries
La pose d'une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De l'isolant sera ajouté sur le toit.	L'isolant permet de conserver à l'intérieur la chaleur en hiver et la fraîcheur en été.	Meilleure confort pour les locataires
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter de percer des trous dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau. <i>En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment.</i>	Meilleure intégrité du bâtiment

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Comme les balcons du dernier étage sont pourvus d'un toit, les locataires peuvent continuer de l'utiliser pendant les travaux. Toutefois, il est recommandé de demeurer dans les limites du balcon et de ne pas passer la tête ou les bras au-dessus du garde-corps pour éviter de recevoir de petits débris ou de la poussière.

Si vous possédez une **antenne satellite** sur le toit, vous devez la retirer avant le début des travaux. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Vous recevrez des avis le moment venu.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec Jean-François Leblanc, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3250.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, une grue et un conteneur à déchets seront installés à proximité de l'immeuble (sur le boulevard Décarie), mais ils ne devraient pas gêner l'accès. Le conteneur est réservé à l'entrepreneur et il est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



De plus, une bouilloire entourée d'une clôture sera installée sur le trottoir avant. Une des deux portes d'entrée sera barrée, mais vous pourrez circuler librement par la porte principale.

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ENTREPRENEUR

Gagné & Roy inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Place Newman. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Les travaux plus bruyants débuteront après 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS PLACE NEWMAN

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Jean-François Leblanc
- ◆ Surveillant de travaux :
Amine Guermaz
- ◆ Directeur de projets :
Mohamed Foufa



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Liviu Tofan
- ◆ Agente de location :
Nathalie Serré
- ◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.